

En bref :

- Point météo
- Maïs : état sanitaire et récolte
- Colza : quelques consignes avant l'implantation
- Prairie : bulletin Pousse de l'herbe ; Coût de production de l'herbe
- Réunions - Manifestations

Point météo

Pluviométrie et températures du 1^{er} juin au 31 juillet 2019
relevées dans différentes villes du Maine-et-Loire (sources : Déméter et Météo France)

	Pluviométrie (mm)								Températures moyennes (°C)							
	Juin				Juillet				Juin				Juillet			
	D1	D2	D3	TOTAL	D1	D2	D3	TOTAL	D1	D2	D3	MOY.	D1	D2	D3	MOY.
Angrie	37,0	8,2	2,4	47,6	0	1,2	7,4	8,6	15,7	16,1	23,2	18,3	21,3	20,5	22,1	21,3
Beaucouzé	34,8	11,8	3,2	49,8	0	1,0	13,3	14,3	16,7	17,1	24,1	19,3	22,0	21,4	23,2	22,2
Cholet	30,7	15,8	3,2	49,7	0	1,2	16,8	18,0	16,2	16,5	23,7	18,8	22,3	20,9	22,4	21,9
Doué la Fontaine	28,6	27,6	1,8	58,0	0	0	11,8	11,8	16,7	16,9	24,1	19,2	22,3	21,0	22,7	22,0
Montreuil sur Loir	18,8	15,6	2,1	36,4	0	0,8	15,0	15,8	16,4	16,9	24,1	19,1	22,7	21,4	22,8	22,3
St Mathurin	18,8	23,6	2,2	44,6	0	0,8	14,8	15,6	17,0	17,3	24,3	19,5	22,6	21,4	22,8	22,3
Beaucouzé (moyenne 1980-2010)	-	-	-	43,2	-	-	-	52,1	-	-	-	17,7	-	-	-	19,8

Maïs : état sanitaire et récolte

Selon la date de semis, les stades des maïs vont actuellement de 10 feuilles et plus à fin floraison. Au sein du département et d'une même parcelle, l'état sanitaire du maïs est très variable. L'absence d'irrigation creuse encore cet écart.

Maïs ensilage en stress hydrique, que faire?

Le déficit hydrique a des conséquences sur la **mise en place du rendement**. Souvent associé à des températures élevées, cela génère en plus une augmentation de la température du couvert par défaut de transpiration des plantes (fermeture des stomates). Les premiers symptômes sont les **enroulements de feuilles** qui par la suite se dessèchent si le stress persiste.

Un fort stress hydrique avant floraison peut **bloquer la plante** dans l'enchaînement des stades et l'apparition de la floraison. Il peut **limiter la croissance** des feuilles et tiges, **accélérer le dessèchement** des feuilles (y compris avec des brûlures) et dans les cas extrêmes entraîner la mort de la plante.

Dans les cas où les maïs sont en stress hydrique, Arvalis propose une grille d'aide à la décision pour ensiler ou pas.

Vous pouvez y accéder en cliquant [ici](#).



Prévisions de récolte fourrage

Les prévisions des dates de récoltes ensilage (date médiane au stade 32% MS) sont calculées à partir de différentes dates du stade de floraison femelle (pour des températures normales à partir du 31 juillet 2019) – données Météo France. Selon la précocité, les besoins théoriques vont de 550 à 650°C, pour atteindre le stade 32% de MS, en base 6 – 30°C (Source : Arvalis).

	Floraison femelle du 05 juillet			Floraison femelle du 10 juillet			Floraison femelle du 15 juillet			Floraison femelle du 20 juillet			Floraison femelle du 25 juillet		
	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3
LA JAILLIERE (44)	15-août	16-août	17-août	20-août	22-août	23-août	26-août	27-août	29-août	31-août	1-sept.	3-sept.	8-sept.	9-sept.	10-sept.
NANTES-BOUGUENAIS (44)	14-août	16-août	17-août	20-août	22-août	23-août	26-août	28-août	29-août	1-sept.	2-sept.	4-sept.	9-sept.	10-sept.	12-sept.
LA ROCHE SUR YON (85)	16-août	17-août	19-août	22-août	23-août	25-août	28-août	30-août	31-août	3-sept.	4-sept.	6-sept.	10-sept.	11-sept.	13-sept.
FONTENAY (85)	13-août	14-août	16-août	20-août	21-août	22-août	25-août	26-août	29-août	31-août	2-sept.	3-sept.	7-sept.	8-sept.	10-sept.
ANGERS (49)	13-août	15-août	16-août	19-août	21-août	22-août	25-août	26-août	28-août	30-août	1-sept.	3-sept.	7-sept.	9-sept.	10-sept.
LE LUART (72)	17-août	19-août	20-août	23-août	24-août	26-août	28-août	29-août	31-août	3-sept.	5-sept.	7-sept.	12-sept.	14-sept.	17-sept.
LE MANS (72)	13-août	14-août	15-août	19-août	21-août	22-août	25-août	26-août	28-août	30-août	1-sept.	3-sept.	7-sept.	9-sept.	10-sept.
ERNEE (53)	20-août	22-août	24-août	27-août	28-août	30-août	1-sept.	3-sept.	6-sept.	8-sept.	10-sept.	12-sept.	17-sept.	19-sept.	20-sept.
LAVAL (53)	16-août	18-août	19-août	22-août	24-août	25-août	28-août	30-août	1-sept.	3-sept.	5-sept.	6-sept.	11-sept.	13-sept.	14-sept.

S1 : variété précoce

S2 : variété ½ précoce

S3 : variété ½ précoce à ½ tardive

Source : Messagerie Pays de la Loire n°12—Arvalis

En situation de fort stress hydrique, les prévisions de stade sont moins fiables et l'observation au champ est encore plus indispensable. Dans ces conditions particulières, les chantiers d'ensilage pourront commencer plus tôt que les dates indiquées ici (Source : Arvalis).

Colza : quelques consignes avant l'implantation

Informations extraites de « Actualité de campagne—26/07/2019—Terres Inovia ».

Retrouvez l'article en intégralité en cliquant [ici](#).

Vigilance après les sulfonilurées au printemps sur précédent céréales

Etant donné la séquence climatique particulièrement sèche du printemps et de l'été 2019 sur une grande partie du territoire Français, et afin d'éviter tout risque de phytotoxicité sur le colza en raison de reliquats de sulfonilurées appliquées au printemps sur le précédent céréale et non dégradés, il est nécessaire de porter une attention particulière à ce scénario climatique.

Risques liés aux matières actives

Les risques de rémanence sur le colza après l'utilisation d'inhibiteurs de l'ALS sur céréales sont liés aux produits utilisés.

- La **propoxycarbazone-sodium** (ATTRIBUT-MONOLITH) est la matière active la plus agressive et depuis de nombreuses années BAYER déconseille la culture de colza après son usage quel que soit le scénario climatique.
- Inversement, le **pyroxsulame** (ABAK, OCTOGON) ou l'**amidofurone** (GRATIL) ne devraient poser aucun problème vu la rapidité de leur dégradation. C'est en général aussi le cas avec le **metsulfuron-méthyl** et le **tribénuron-méthyl**. Cependant, les applications tardives de metsulfuron-méthyl (avril, contre le chardon par exemple) sur des blés à faible biomasse représentent un risque similaire à celui des herbicides à base de méso et iodosulfuron.
- L'expérience des années passées montre en effet que le **iodosulfuron-méthyl** seul ou associé au mésofuron-méthyl (ATLANTIS PRO, ARCHIPEL DUO, KALENKO...⁽¹⁾) et le **sulfosulfuron** peuvent poser de sérieux problèmes de rémanence sur les levées de colza dans les conditions de ce printemps.

Enfin, envisager un semis de colza après un protéagineux de printemps (pois, féverole) semé début mars et désherbé avec NIRVANA à 3 ou 4 l/ha est également risqué.

⁽¹⁾ ATLANTIS PRO / ABSOLU PRO / ALTESSE PRO, ABSOLU STAR / ATLANTIS STAR, ARCHIPEL DUO / OLBLAK DUO / AUZON DUO, TALLIT STAR / COSSACK STAR / CHEVALIER STAR, PACIFICA XPRT / INIXIO XPRT / BOCAGE XPRT, KALENKO / BISCOTO / DIAMBO, OTHELLO / MEDZO

Les conditions de dégradation des substances actives permettent d'évaluer ce risque

Ces molécules à risque se dégradent dans le sol par activité microbienne. Cette activité est fortement dépendante de l'humidité, et donc de la pluviométrie printanière.

Pour une **bonne dégradation du produit**, il faut qu'il y ait eu, grâce à de bonnes pluies (proche des 100 mm sur un mois), une migration du produit dans le sol de façon à ce que l'horizon où se trouve les substances actives soit moins exposé à la sécheresse. Dans cette zone, l'activité microbienne est présumée plus stable et la dégradation peut se faire de façon plus continue.

🌐 Que faire pour limiter ce risque s'il existe ?

Avant tout, cette gestion doit être anticipée et il est recommandé d'éviter d'appliquer une sulfonylurée antigraminées au printemps sur la céréale qui précède un colza et, si cela est nécessaire, de viser une date d'application précoce (stade plus sensible, application avant la fertilisation azotée).

Afin de limiter les effets négatifs sur les colzas qui vont bientôt être implantés, certaines précautions peuvent être prises :

- **Retarder la date de semis du colza n'est pas une solution.** Retarder la date de semis vers le 20-25 août pourrait allonger la durée de dégradation de ces substances actives à la seule condition de rencontrer une pluviométrie estivale suffisante. Cependant, le risque ravageur est tel dans certaines régions (risque de mauvaises levées, levées tardives, non atteinte du stade 3-4 feuilles avant attaques des ravageurs etc..) que cette option n'est à réserver qu'aux parcelles en situation de risque phytotoxicité le plus élevé. Planter son colza dans de bonnes conditions et avec les bonnes pratiques reste le principe de base à appliquer).
- Lorsque le **labour** est possible (limons), il est conseillé. Dans les autres situations, le labour reste une pratique à risque : préparation motteuse engendrant des échecs à la levée.
- Un **déchaumage**, le plus tôt possible va enfouir une partie de l'herbicide et stimuler la dégradation (cela fonctionne s'il y a une pluie suffisante avant ou après l'opération).
- Le **travail profond** (15-20 cm) est à privilégier tant qu'il respecte l'objectif final d'un bon lit de semence. Le colza démarre plus rapidement (vigueur) sur une plus grande profondeur d'horizon racinaire. Le risque d'exposition à la rémanence est alors plus limité.
- Une **fertilisation localisée « starter »** pourrait également favoriser la vigueur du colza et donc la détoxification.

Source : Terres Inovia

Prairies : Bulletin de la pousse de l'herbe ; Coût de production de l'herbe

Retrouvez le bulletin pousse de l'herbe sur notre site internet [en cliquant ici](#).

Une note est disponible sur le site de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire pour évaluer le coût de l'herbe. Retrouvez-la [ici](#).

Réunions—Manifestations



Cultures de diversification

Vendredi 06 septembre à 10 h - Ferme expérimentale des Trinottières à Montreuil sur Loir (49)

Au programme, présentation de différentes cultures :

- Maïs ensilage associé : soja, cowpeas, lablab, haricots tarbais
- Sorgho et maïs biomasse
- Soja : 2 variétés
- Sarrasin

Contact : Florence LEON - 06 26 64 30 30

Plus d'informations : [cliquer ici](#)



= Techniques alternatives



= Absence de techniques alternatives

Base d'observations et périmètre concerné par le conseil sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Bulletin de Santé du Végétal : si vous souhaitez recevoir gratuitement les Bulletin de Santé du Végétal par mail, inscrivez-vous sur le site web de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-grandes-cultures.html>

Agrément : La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Contacts et équipe de rédaction :

Aude Brachet, Damien Dutertre, Samuel Guis,
Florence Léon, Innocent Pambou

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - Equipe Agronomie

Angers : 02 41 96 75 36 - CRDABV : 02 41 96 76 50 - CRDALS : 02 41 96 75 20
CRDAM : 02 41 96 77 00 - CRATEAS : 02 41 96 76 20

Retrouvez-nous sur le site de la Chambre d'agriculture :

www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr